

DEVIS N° 23631

ASRS

40 rue Saint Jean
 Mairie de Villers/Coudun
 60150 VILLERS SUR COUDUN

A JAUX, le 22/02/2024

Affaire suivie par : PB

Objet du devis :

VILLERS/COUDUN : Contrat d'entretien des espaces verts de RIMBERLEU SUD - V2
 Contrat effectif du 01/04/2024 AU 31/12/2024

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	I - BASE CONTRAT				
	I.I - PELOUSES				
1	Tonte mulching (pas de ramassage des produits de coupe) des espaces enherbés par tondeuse à lames rotatives, y compris les opérations de finitions par débroussailleuses à moteurs thermiques dans les zones non accessibles aux tondeuses (pieds d'arbres, bords d'allées et de trottoirs, noues, etc...).	PP	10,00	3 520,00	35 200,00
	Nombre de passages annuels contractuels : 10 Tonte des fossés toutes les 2 interventions				
	I.II - MASSIFS				
2	Taille d'entretien périphérique des couvres sols, graminées et rosiers au moyen de petit outillage sur la base d'un à 2 passages par an, y compris le ramassage et l'évacuation des déchets de taille en décharge contrôlée sur les 8 massifs constatés.	FT	1,00	900,00	900,00
3	Désherbage manuel des massifs de plantes fleuries, coupe des fleurs fanées, mise en oeuvre d'un engrais à libération lente, découpe des bordures.				
	I.III - HAIES				
4	Taille des haies sur 3 faces, y compris chargement en camion et évacuation des déchets de taille en plateforme de recyclage 2 fois/an	MI	110,00	6,46	710,60
	I.IV - RAMASSAGE DE FEUILLES				
5	Soufflage et le ramassage des feuilles mortes au moyen de souffleurs à moteurs thermiques et de petits matériels, période d'intervention d'octobre à janvier. Y compris le ramassage et l'évacuation en décharge contrôlée.	PP	2,00	4 854,60	9 709,20
	Nombre de passages annuels : 2				

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	<p><u>II - PRIX COMPLEMENTAIRES :</u></p> <p><u>II.I - Fourniture et mise en oeuvre de paillage des surfaces plantées :</u> Fourniture et mise en place de Regarnissage en paillage de type ecorce de bois blanc calibré 20/40 sur une épaisseur d'environ 8 cm des surfaces arbustives et vivaces <i>Soit le m2 à 8,00€ / H.T prestation à la demande et facturation au m2 réalisé</i></p> <p><u>II.II - Reprise des ornières :</u> Reprise ponctuelle des ornières occasionnées par les circulations sur les délaissés non carrossables comprenant : - Le régalaage de terre végétale avec apport si nécessaire - Le travail du sol - L'engazonnement à raison d'un mélange spécial ombre à raison de 35gr/m2 <i>Soit le m2 à 18,00 € / H.T prestation à la demande et facturation au m2 réalisé</i> <i>Minimum de commande : 20 m2</i></p> <p><u>II.IV - Mise à disposition d'une équipe de Jardiniers :</u> Mise à disposition d'une équipe de jardiniers composée d'un chef d'équipe et de trois ouvriers paysagistes. <i>Soit 1200,00€ / H.T la journée, prestation à la demande</i></p> <p><u>NOTA</u> Un contrôle visuel des buses sera réalisé à l'occasion de nos passage d'entretien.</p> <p>l'ASRS sera informée de toute obstruction constatée nécessitant une opération de nettoyage</p> <p>Nous porterons une attention particulière quant au parfait maintien de propreté de l'esplanade du monument aux morts, allée du chateau. En particulier lors d'évènements comémoratifs.</p> <p>Surface et périmètre d'intervention selon plan fourni au présent contrat.</p> <p><u>CONDITIONS DE PAIEMENT</u> Paiement sur présentation de la facture fin de trimestre, sur la base de 1/12ème du montant HT, TVA en sus au taux de 20%. Les factures émises par la SAS HIE PAYSAGE sont réglées dans un délai de 45 jours.</p>				

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	<p>Le dépassement dudit délai ouvre de plein droit et sans autre formalité, le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration dudit délai. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux de l'intérêt en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencé à courir, augmenté de deux points.</p> <p><u>DUREE/RENOUVELLEMENT</u></p> <p>Du 1er avril au 31 décembre 2024</p> <p>PP = Par passage</p>				

TVA autoliquidée suivant article 283-nonies CGI

Total H.T.	46 519,80
Remise commerciale 1,48 %	-686,47
H.T. Net Commercial	45 833,33
Total T.V.A. 20,00 %	9 166,67
Total T.T.C.	55 000,00
Net à payer (Euros)	55 000,00